



Milieux d'accueil de type familial

VACANCES POUR TOUS !

Dans la triangulation « enfant – parents – accueillant (m/f) », il est important que les adultes prennent des jours de congés planifiés pour garantir la qualité dans la relation avec l'enfant.

Afin de veiller au **bien-être de l'enfant**, l'idéal est que les adultes prennent leurs congés sur les mêmes périodes, de telle sorte à ne pas limiter l'accès de l'enfant au milieu d'accueil sur le reste de l'année. Ainsi, parents et milieu d'accueil auront soin de communiquer en ce sens.

L'accueillant travaillant avec plusieurs familles est invité à fixer et à communiquer ses congés, dès le début de l'année civile. Les parents pourront alors fixer, à leur tour, leur période de congés.

Les parents qui prennent leurs congés à un autre moment que ceux du milieu d'accueil, devront probablement trouver quelques alternatives au moment de la période de fermeture du milieu d'accueil. Cette multiplicité de lieux n'est cependant pas toujours favorable pour l'enfant qui devra s'y retrouver sans avoir eu le temps de reconstruire certains de ses repères. De plus, ces accueils couvrant souvent de courtes périodes, n'organisent que trop rarement une période de familiarisation, pourtant largement justifiée.

Dans ce même esprit, si une période de congés prolongée est prise par les parents –on pense ici aux parents enseignants, par exemple-, il est conseillé de planifier une nouvelle période de familiarisation afin que la reprise de l'accueil ne soit pas trop « brutale » pour l'enfant.

ET POUR LES PLUS GRANDS ? (3 À 6 ANS)

Concernant les enfants de 3 à 6 ans, généralement scolarisés, il existe différents types d'accueil proposés aux parents qui travaillent : accueil au sein de leur famille (quand cela est possible), accueil de type familial, accueil collectif, plaines de vacances, stages, ...

La « meilleure » solution doit être réfléchie en fonction de ce qui peut être envisagé au sein des familles, dans le plus grand respect des besoins de l'enfant.

Comment aider les parents à s'y retrouver face à l'abondance ou au manque d'offres au sein du quartier ou ailleurs ?

Voici quelques points de repères garants du **respect du bien-être de l'enfant** à partager avec les parents :

- Quel lieu, quelle forme d'organisation va permettre au mieux de rencontrer son désir de découvrir ? Va-t-il s'adapter facilement si l'écart d'âge avec les autres est important ? Si l'enfant est plus grand, ne risque-t-il pas de s'ennuyer ?
- Quelles sont les activités prévues, l'espace disponible, le programme, ... ? Pourra-t-il prendre certaines initiatives, dans quelle(s) mesure(s) ? Son expression, le développement de son autonomie et de sa confiance en lui trouveront-ils leur place ?
- Des temps d'activités libres, de repos sont-ils prévus ?
- Quelles sont les personnes qui l'encadreront ? Quelles sont leurs formations, leurs expériences ?

- Dans l'organisation, les conditions nécessaires à la poursuite de son traitement médical sont-elles envisagées ? Quels échanges sont possibles afin de garantir l'encadrement nécessaire, par exemple, pour ses allergies ?
- ...

TEMPS DE TRAVAIL – TEMPS DE REPOS

Est-il possible de garantir une continuité complète de l'accueil lorsqu'un milieu d'accueil est ouvert toute l'année ?

Oui, sans doute pour un milieu d'accueil collectif bénéficiant d'un encadrement suffisant pour permettre à chaque membre du personnel de prendre des congés à tour de rôle.

Cependant, dans les milieux d'accueil de type familial, les accueillants sont obligés de fermer leur milieu d'accueil durant leurs périodes de congés. Cette fermeture est nécessaire et souvent très bénéfique à la qualité de l'accueil. En effet, le professionnel « recharge ses batteries », prend du recul, prend du temps pour lui, se repose,... pour être, à son retour, davantage disponible et pour assurer au mieux l'accueil et tout ce qu'il englobe.

PÉRIODES DE VACANCES, PLACES QUI SE LIBÈRENT...

Conscients et soucieux de vouloir répondre à certains besoins des parents, les accueillants ouvrent parfois leurs portes aux enfants scolarisés qu'ils ont accueilli précédemment, voire parfois aux enfants d'autres familles. Au-delà du respect de leur capacité¹ et du projet d'accueil, il y a lieu de s'interroger sur l'adéquation entre les besoins de ces enfants (points de réflexion mentionnés ci-avant) et l'offre d'accueil. Si la fréquentation de leur milieu d'accueil peut être plutôt faible sur ces périodes, il est important de réfléchir à la complémentarité ou parfois, à l'incompatibilité, entre l'accueil des plus jeunes et celui des plus grands.

Le professionnel qui prévoit ce type d'accueil durant les périodes de vacances a-t-il pris en compte les réponses aux points de repères cités précédemment et qui garantissent le respect du bien-être de tous les enfants accueillis ?

A-t-il réfléchi à l'ensemble des paramètres qu'engendrent la combinatoire de ces deux types d'accueil, deux activités différentes qui ne peuvent conduire au détriment de l'une d'entre elles ?

Enfin, pour que les vacances représentent un réel temps bénéfique pour tous (enfant – parents – accueillant), vous aurez compris que la réflexion sur ce moment se doit d'être complète et approfondie, concertée et dans un réel respect de chacun.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le Code de qualité de l'accueil (2003)
- Brochure « Vive les vacances ! »
Education à la santé ONE 2011



- Brochure « Palou : un conte pour apprendre à apprivoiser le soleil » - www.palou.be - Question Santé ASBL



- Airs de famille n° 253 - 295 - 333 - 336 - 337 - 338 - 377 - 378
- www.centres-de-vacances.be

BONNES VACANCES À TOUS !

Florence LALOUX
Agent Conseil ONE (Luxembourg)

¹ Capacité autorisée de maximum 4 équivalents temps plein, 5 présences simultanées et 8 inscrits maximum, de 0 à 6 ans